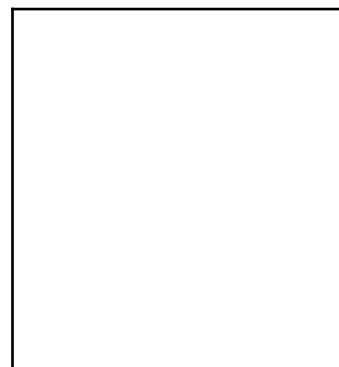


***DANCE & CO – 19 Rue Centrale
42610 St Georges Haute ville***



DOSSIER D'INSCRIPTION



NOM

PRÉNOM

ADRESSE POSTALE

.....
.....

TÉLÉPHONE PORTABLE

FIXE
.....

PERSONNES A PRÉVENIR

EN CAS D'URGENCE (nom,
prénom, téléphone)



MAIL Danceco.42610@gmail.com



DANCE & CO

(Likez la page DANCE AND CO pour être informés de toute modification concernant le planning et les différents événements organisés)

Renseignements concernant les mineurs

Coordonnées des personnes à joindre en cas de problème autre que celui indiqué dans le cadre
«INFORMATIONS PERSONNELLES»

Nom de la mère:

Prénom:

Téléphone:

Nom du père:

Prénom:

Téléphone:

Nom autre personne à prévenir:

Prénom:

Téléphone:

Vos coordonnées Portable et mail sont très importantes

09:00 09:45			DANZAPOWER			
10:00 10:45			DANZABABY			
11:00 12:00			DANZAKIDS			
18:00 19:00				DANZA AFTER SCHOOL		
19:00 20:00	STREET GIRLY	LATINO SOLO	SOPHR'OSE	CABARET		
20:00 21:00	BODY MOTION	LADY STREET		SWING		

SÉLECTIONNEZ LA FORMULE CHOISIE				
1 cours	2 cours	3 cours	4 cours	Full Pass (5 cours)
Formule NOMBRE DE COURS				
RÉDUCTION FAMILLE OU AUTRES				
TOTAL		€		

J'ai pris connaissance de toutes les informations et conditions contenues dans ce dossier ainsi que de celles qui m'ont été fournies en supplément sur les différents supports de communication utilisés par l'association.

Détail du paiement :

DANCE AND CO – 19 Rue Centrale 42610 St Georges Haute ville

DISCIPLINES ET TARIFS

	BABY* 3-5ANS	KIDS* 6-10 ANS	DANZAPOWER	STREET 11-15 ANS	ADULTE A PARTIR DE 16 ANS	ACTIVITES BIEN ETRE
1 COUR PAR SEMAINE	100€	110€	150€	110€	120€	150€
2 COURS PAR SEMAINE					200€	
FULL PASS 4 COURS					400€	

REDUCTION DE -10€ SUR LE 2EME ABONNEMENT D'UNE MÊME FAMILLE

**Pour déterminer le niveau de vos baby et kids, demandez conseil aux professeurs.*

PAIEMENT PAR CHÈQUES EN DEUX FOIS / FULL PASS (MAXIMUM 4 FOIS) / VIREMENT OU ESPÈCE
L'ENCAISSEMENT SE FERA LE 5 DE CHAQUE MOIS.

Informations et liste des pièces à fournir

LES COURS

- Les horaires des cours indiqués sur l'emploi du temps peuvent être modifiés en fonction du nombre d'élèves.
- Les horaires des cours peuvent être modifié pour des raisons de réquisition de salle par la mairie mais seront automatiquement rattrapé
- D'autres cours seront éventuellement proposés en fonction de la demande.
- 1 cours d'essai est offert pour chaque séance à chaque participant.
Inscription obligatoire à partir du 2ème cours
- Une attestation d'inscription sera délivrée lors d'un dossier remi complet pour prétendre à des aides extérieur

La saison commence le 01 septembre 2025 et se termine au 30 juin

2026 Il n'y a pas de cours les jours fériés, ni pendant les vacances scolaires.

- *1 photo d'identité*
- *1 certificat médical, (Attention ! obligatoire pour tous, adultes et enfants, quelle que soit la discipline)*
- *La fiche d'inscription remplie*
- *Le règlement intérieur signée*

Pour faciliter la gestion, merci de nous remettre votre dossier COMPLET

(Pour le certificat médical un délai d'un mois est autorisé, cette période dépassée l'élève ne pourra plus assister au cours)

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique à toutes personnes inscrites dans un cours donnée par l'association DANCE & CO et tout intervenant auquel elle fait appel.

1) Assurance

Conformément à l'obligation d'assurance, DANCE & CO a souscrit un contrat d'assurance multirisque professionnelle auprès d'un prestataire extérieur

2) Inscription

Toute personne apte physiquement peut participer aux activités organisées par DANCE & CO.

Pour cela, vous déclarez être physiquement apte à suivre les activités auxquelles vous êtes inscrit et déclarez avoir l'accord écrit de votre praticien pour la pratique des disciplines demandées.

L'accès aux activités de cours hebdomadaires (activités dispensées toute l'année) est soumis à la remise de votre dossier et n'est définitive qu'après réception du dossier d'inscription de l'élève complet.

Un dossier complet comprend le règlement, un certificat médical de moins de 3 mois, une photo d'identité et la fiche d'inscription remplie et signée.

3) Prix

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Tous les abonnements sont payables en euros.

4) Disponibilité

Pour votre confort, les stages, ateliers et cours sont limités à 25 personnes sauf pour la Danzapower à 6 pour 1 adulte et la sophrologie limités à 15 personnes.

DANCE AND CO se réserve le droit d'annuler ou déplacer un cours si les circonstances l'imposent et sera rattrapé dans la mesure du possible

5) Lieux des cours

Les activités proposées par DANCE & CO ont lieu à la salle des fêtes chemin de la salle des fête 42610 Saint Georges Haute ville et la salle de l'école 11 rue Centrale 42610 Saint George Haute ville.

6) Professeurs et charte qualité

Les professeurs intervenants pour DANCE & CO sont professionnels et de qualités

7) Tenue Vestimentaire

Il n'y a pas de tenue imposée pour les cours adultes. Sont conseillés des vêtements qui vous mettent en valeur pour les cours de danse, et qui soient pratiques et confortables. Par contre les jeans et robes ou jupes sont interdites pour les enfants. Les chaussures de ville sont interdites (même propres !). Sont autorisés : chaussures de danse et baskets uniquement de salle propre.

8) Discipline et respect des locaux, du professeur, des autres élèves – Responsabilité

Les locaux sont à votre disposition pendant les cours, vous vous engagez à en respecter l'état : pas de dégradation, pas

de chaussures de ville, pas de nourriture, pas de chewing-gum, cigarette ou téléphone portable pendant les cours.

Des vestiaires seront à votre disposition pour vos affaires de ville.

Les cours impliquent la participation active de l'adhérent. Ce dernier accepte de se montrer vigilant et de se soumettre aux consignes de sécurité qui lui sont données par DANCE & CO, pour le bon déroulement du cours.

DANCE & CO ne pourra pas être tenu responsable de tout dommage, perte ou vol des objets et effets personnels apportés par l'adhérent. DANCE & CO ne pourra pas être tenu responsable suite à la reproduction par le client, sous sa responsabilité, des exercices appris en cours, au motif qu'ils auraient été préalablement proposés lors d'un cours.

9) Droit à l'image et propriété intellectuelle

DANCE & CO se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité, sur tout support que ce soit. Vous êtes libre de prévenir DANCE & CO, en cas de refus d'apparaître sur les documents de communication.

Les chorégraphies, les pièces artistiques et le nom des nouvelles disciplines proposées par DANCE & CO dans le cadre des cours restent la propriété de DANCE & CO et de ses professeurs. La reproduction, la représentation et la publication des chorégraphies et pièces artistiques ou éléments de cours proposés par DANCE & CO sont autorisées pour un usage exclusivement privé ou non-commercial, sous réserve de respecter l'origine des éléments utilisés en indiquant, sur le support de diffusion ou de présentation, de façon apparente et lisible, la mention « proposé par DANCE & CO » ou « proposé par *[nom du professeur]* ».

L'élève qui souhaite prendre des notes ou filmer devra en avoir l'accord du professeur, seul à pouvoir

décider. **10) Paiement**

Les abonnements et adhésions peuvent être réglés par chèque virement ou espèce uniquement encaissable le 5 de chaque mois. Un paiement par chèque en 4 fois maximum sans frais est possible seulement pour le FULL PASS

11) Acceptation

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur avant la souscription de tout abonnement, prestation et adhésion auprès de DANCE & CO.

Le règlement intérieur de l'inscription vaut donc acceptation de ces conditions générales.

12) Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles, cours et événements à date fixe ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

13) Droit applicable & litiges

Le présent règlement intérieur est soumis à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Mention «Lu et approuvé» (Signature)

A Le